LA LETTRE AMBÉSIENNE

Lettre d'information du Maire - novembre 2023 - n°1

Le mot du Maire

Le document que vous avez entre les mains se veut un moyen d'information plus factuel que la revue bien plus complète qu'est l'***Ambésien*** distribué tous les trimestres. Aujourd'hui l'information se veut rapide avec internet et les réseaux sociaux. La municipalité s'inscrit pleinement dans ces processus (refonte du site internet de la commune, facebook, instagram) mais nous tenons aussi à ce que chaque famille dispose des informations communales en version papier.

Durant cette année, après avoir effectué un sondage auprès des riverains, nous avons ajourné certains travaux qui auraient généré des difficultés de déplacement dans la ville (rue Bonnet en sens unique). Pour d'autres, déjà réalisés, nous n'avons pu qu'agir à la marge. Il est bon de rappeler que tous les travaux réalisés dans la commune par la Métropole répondent à la volonté des élus en place lors de la décision de réalisation et demandent une participation de la commune.

Actuellement des travaux sont en cours devant l'Espace des 2 Rives tout en conservant les arbres qui génèrent pourtant des dégâts avec leurs racines.

En cette période de changement climatique, Ambès va, dans les années à venir, bénéficier de travaux très importants pour son avenir : renforcement des moyens de protection contre les inondations. La Métropole et ses 28 communes ont unanimement adopté la protection de la presqu'île d'Ambès, ses terres, ses zones humides, ses habitants, son agriculture, ses industries... ceci grâce à la volonté collective des élus, toutes tendances confondues. La construction ou la rénovation des digues s'accompagnera d'un entretien pérenne dans les décennies à venir grâce à une taxe qui sera payée par toutes les communes de la Métropole, qu'elles soient directement concernées sur la presqu'île (Ambès, Bassens, Saint-Louis, Saint-Vincent…) ou pas du tout comme Pessac, Mérignac, Saint-Aubin…, bel exemple de solidarité intercommunale.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce mode de communication et de vos suggestions sur tout aspect de la vie ambésienne.

Fidèlement vôtre,
Gilbert Dodogaray,
Maire d'Ambès et Conseiller Métropolitain

L'arbre en fête

FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX, BORDEAUX MÉTROPOLE DÉVELOPPE DEPUIS 2020 UNE OPÉRATION DE VÉGÉTALISATION DE GRANDE ENVERGURE, AVEC POUR OBJECTIF LA PLANTATION D'UN MILLION D'ARBRES SUR SON TERRITOIRE EN 10 ANS. CETTE POLITIQUE AMBITIEUSE INCITE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE À PARTICIPER : COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES, FONDATIONS, PARTICULIERS…

Distribution des plants d'arbres

Au total, 6 050 arbres fruitiers vont être distribués aux habitants de Bordeaux Métropole. La commune d'Ambès va, quant à elle, pouvoir bénéficier de 200 plants à donner aux Ambésiens et Ambésiennes à l'occasion du Marché de Noël le dimanche 3 décembre 2023 de 10h à 18h. Aucune inscription n'est prévue, nous vous recommandons donc d'arriver assez tôt afin d'avoir le choix de l'essence.

Concernant les arbres, vous pourrez choisir entre pommiers, poiriers, pêchers, abricotiers et noisetiers. Pour les arbustes, il y aura des framboisiers, groseillers ou cassis.

La majorité des variétés est originaire du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine. Ce conservatoire oeuvre à la protection des espèces fruitières régionales, un patrimoine cultivé en voie de disparition.

La commune d'Ambès porte l'action « un arbre, un enfant »

Comme l'année précédente, la commune d'Ambès réitère son action « *un arbre, un enfant* ».

L'année dernière, des élèves de CP ont pu parrainer les arbres de l'allée des saveurs (à côté du jardin des senteurs) en y accrochant des petits porte-noms en bois avec l'aide des agents des Espaces Verts et ceux de l'ALSH.

Cette année, 37 nouveaux élèves de CP vont parrainer de nouveaux arbres : ceux de l'allée principale du parc de Cantefrène fin d'année 2023.

VILLE D'AMBÈS
TERRE DE RENCONTRES

Réhabilitation des digues de la Presqu'île d'Ambès

LA RÉHABILITATION DES DIGUES, PORTÉE PAR BORDEAUX MÉTROPOLE, EST MOTIVÉE PAR UNE AMBITION : RENFORCER LA PROTECTION TOUT EN INCITANT CHACUN D'ENTRE NOUS À PRENDRE PART À LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE.

C'est pourquoi Bordeaux Métropole, en lien avec les communes concernées, a souhaité rencontrer les habitants du territoire et les riverains des digues dans le cadre d'une démarche de consultation volontaire. Une réunion publique a eu lieu à la salle Gérard Casanova le 28 septembre pour informer globalement sur le projet. Début octobre, plusieurs réunions de proximité étaient destinées aux riverains des digues concernées afin d'approfondir les échanges sur ses conditions de réalisation.

Ambès - côté Dordogne
> 4,2 kilomètres de digue concernés
La digue existante est constituée d'un muret. Les travaux viendront le renforcer côté berge afin de limiter l'impact sur les bâtiments parfois très proches de la digue. Une piste sera également aménagée côté berge afin de limiter les nuisances pour les riverains. Seront également traitées les fissures du muret béton ainsi que la protection côté bâti.

La digue actuelle

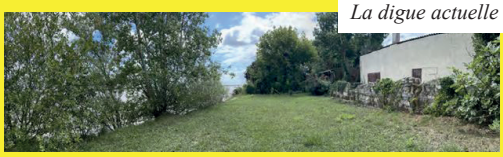

Principe du projet : création d'une piste côté berge et mise en place d'enrochements

Ambès - côté Garonne
> 6,2 kilomètres de digue concernés
La digue existante est constituée, le long de la route départementale n°10, d'un muret que les travaux viendront démolir et reconstruire.

La Place de la Mairie se fait belle

BORDEAUX MÉTROPOLE S'ENGAGE À PROPOSER UN CADRE DE VIE APAISÉ ET CONFORTABLE DANS L'ENSEMBLE DE SES COMMUNES.

Dans les prochaines semaines, la place du XI novembre va accueillir du mobilier urbain financé et installé par Bordeaux Métropole : bancs, potelets, arceaux à vélo et corbeilles. Le service Espaces Verts d'Ambès, quant à lui, est missionné pour végétaliser la place avec des arbres, arbustes et fleurs qu'il plantera cet hiver.

Distribution de composteurs

Pour rappel, la municipalité d'Ambès, avec la contribution de Bordeaux Métropole, souhaite faire bénéficier les foyers Ambésiens des moyens de composter chez eux. N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste des volontaires par téléphone au 05 56 77 85 93 tous les matins de 8h à 12h (sauf le vendredi). Clôture des inscriptions le 30 novembre ! Attention, cette distribution est uniquement pour les Ambésiens : merci de présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois lors de l'inscription.

Aménagement du parvis des 2 Rives

AU FIL DES ANNÉES, LE PARVIS DE L'ESPACE DES 2 RIVES DEVENAIT DANGEUREUX ET DÉFRAÎCHI. DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ONT DONC COMMENCÉS MI-OCTOBRE 2023.

Depuis quelques années, le projet de l'aménagement du parvis de l'Espace des 2 Rives est à l'étude.

Financés par le FIC (*Fonds d'Intérêt Communal*) de Bordeaux Métropole, les travaux ont commencé en octobre et dureront 2 mois et demi. Malgré le chantier, la salle de spectacle est toujours en fonction et l'intégralité de la Saison Culturelle Ambésienne est maintenue, notamment les concerts des **Vendredis d'Ambès** tous les vendredis soir ainsi que le **Café des 2 Rives** les vendredis et samedis soir. L'entrée dans le batiment, se fera, en revanche, du côté de la rue Pasteur.

Ces travaux ont pour objectifs la végétalisation des stationnements publics et du parvis, l'amélioration des cheminements PMR (*Personne à Mobilité Réduite*) et la création d'un paysage plus arboré.

Travaux rue Ernest Bonnet : retour sondage

CET ÉTÉ, NOUS VOUS AVIONS QUESTIONNÉ SUR LA MISE EN SENS UNIQUE DE LA RUE ERNEST BONNET.

Élue en avril 2023, la nouvelle Équipe Municipale a dû se saisir rapidement des travaux déjà en cours sur la commune. C'est le cas notamment de la rue Ernest Bonnet qui devait être mise en sens unique. Mais avant d'entreprendre ces travaux, les élus ont souhaités interroger les Ambésiens sur l'opportunité de ces derniers par le biais d'un sondage dans le journal municipal du mois du juin.

Vous aviez jusqu'à mi-juillet pour y répondre et donner votre avis.

Retour sur les résultats

13
personnes sont pour la mise en sens unique

85
personnes sont contre la mise en sens unique

1
personne ne se prononce pas

99 participants

Tenant compte des résultats de l'enquête, les élus préfèrent, pour le moment, arrêter tout avancement sur ce projet. Ainsi, la phase d'étude sera reprise courant 2025. Nous reviendrons vers vous à ce moment là !

Directeur de la publication : Gilbert Dodogaray - Impression : Korus Imprimerie (39 Rue du Breteil, 33320 Eysines) - Tirage : 1700 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique